

# DESCRIPTIF DE POSTE

Intitulé du poste : Coordonnateur/trice du conseil local en santé mentale (CLSM)

#### **Cadre statutaire :**

Catégorie : A

Filière: Administrative ou Médico-sociale

Cadre d'emplois : Attaché territorial ou Psychologue territorial

### ◆Définition du poste :

Le/la coordinateur/trice du conseil local en santé mentale est responsable du fonctionnement courant du CLSM et de la mise en œuvre des objectifs fixés dans le cahier des charges établi par l'ARS Ile de France. Dans toutes ses missions, le/la coordinateur/trice CLSM s'appuiera sur une dynamique partenariale la plus large possible.

### Missions principales :

- Organiser un diagnostic local de la situation en santé mentale et réaliser l'actualisation sur les besoins du territoire
- Développer l'éducation et la promotion en santé mentale.
- Permettre l'égal accès à la prévention et aux soins ainsi que la continuité de ceux-ci.
- Favoriser l'inclusion sociale, l'accès à la citoyenneté et l'autonomie des usagers : accompagnement vers le soin, prévention des ruptures de soin, accès/maintien dans l'emploi, accès/maintien dans le logement, accès à la citoyenneté...
- Préparer et animer les comités de pilotage du CLSM, des groupes de travail et les différents temps d'échanges, assurer la restitution aux instances du CLSM, partenaires et à l'ARS
- Mettre en œuvre ou accompagner les actions issues de la dynamique CLSM
- Travailler en lien avec le/la coordinateur/trice du CLS afin de participer au suivi du contrat local de santé
- Communiquer sur le conseil local en santé mentale en direction des habitants, des professionnels, des élus et institutions
- Assurer l'information des élus sur le CLSM (notes, rapports...)
- Rechercher des financements, répondre à des appels à projet et justifier de leurs réalisations
- Mettre en place des actions visant à la lutte contre la stigmatisation notamment lors des campagnes nationales comme la semaine d'information sur la santé mentale et des actions de promotion de santé
- Animer un dispositif de concertation entre professionnels : aide à la résolution des situations complexes, mise en place de protocoles pour les situations d'urgence (Cellule de Gestion de Situation Complexes)...
- Suivre les actions menées et rédiger le bilan annuel
- Assurer les remplacements nécessaires à la continuité des actions liées au CLSM.
- Favoriser une dynamique partenariale la plus large possible.

Date du passage au CST: 22/01/2024

- Compétences requises :
- Ingénierie et méthodes de conduite de projet
- Maîtrise de la réglementation de santé publique
- Maitrise de l'écrit administratif et des outils de bureautique
- Bonne connaissance de l'environnement territorial
- Capacité à créer et alimenter un réseau
- Capacité à travailler en transversalité
- Rendre les bilans relatifs à l'activité
- Animer l'équipe et les actions du CLSM
- Qualités et aptitudes requises :
- Rigueur
- Organisation et ses des priorités
- Confidentialité
- Capacité à rendre compte
- Capacité d'écoute et diplomatie, empathie
- Esprit d'initiative
- Disponibilité

#### • Profil:

- Bac +5/Master2 en santé publique, ou équivalent, souhaité
- Permis B indispensable
- Il/elle devra répondre au référentiel de compétences, et si besoin engager dans un délai de 2 ans les formations qualifiantes nécessaires à l'exercice de ses fonctions.
- Conditions d'exercice
- IFSE : Groupe 9
- Temps de travail: 50% d'un ETP à temps plein
- Travail en soirée, en extérieur et le samedi en fonction des besoins de l'activité
- Amplitude d'ouverture du CMS : 8h30 19h30 du lundi au vendredi, 8h30 12h le samedi
- Permanence administrative 12h/14h
- Fermeture de l'établissement par roulement
- 25 jours de congés annuels et 23 RTT
- ◆ Moyens : Matériel informatique/Véhicule mutualisé
- Relations hiérarchiques
- N + 1 : Responsable Administrative et financière
- N + 2: Médecin directeur
- Relations fonctionnelles

Date du passage au CST: 22/01/2024

## Pôle Ressources Humaines



- Interne : tous les services de la Ville de Stains
- Externe : tous les partenaires institutionnel
- ◆ Catégorie (active/sédentaire) : Sédentaire
- Diplômes et permis obligatoires : Master 2 ou équivalent